



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO DM-2022-04
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2002-04

À toutes les personnes intéressées, prenez avis que le 12 décembre 2022, au Centre Le Camillois, situé au 157, rue Miquelon, à Saint-Camille, à compter de 19 h, se tiendra une séance du conseil municipal de la Municipalité du canton de Saint-Camille, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante:

Dérogation DM-2022-04

Nom du propriétaire : Patricia Boucher et Dominique Chamberland
Demandeur : Patricia Boucher et Dominique Chamberland
Numéro de lot : 6 078 428
Adresse du site concerné : 275, 9^e et 10^e rang
Zone no. : Rub-12

Nature de la demande :


La dérogation mineure vise à régulariser l'implantation d'un garage existant, implanté à 0,24 mètre de la ligne de lot arrière et à 4,06 mètres de la ligne de lot latérale. Cette construction est dérogatoire, puisque pour la zone Rub-12, la grille de spécification stipule que : *les marges de recul arrières et latérales minimales pour les bâtiments complémentaires sont de 10 mètres.*

La demande vise donc à permettre à un garage existant d'être implanté à 0,24 mètres, soit 9,76 mètres trop prêt de la limite de lot arrière et à 4,06 mètres de la limite de lot latéral, soit 5,94 mètres trop prêt de la limite de lot latérale.

Raison invoquée :

Un permis a été émis pour la construction du garage (2017-05-0009). À la suite de la délivrance du permis, le garage a été construit selon les normes prescrites dans le permis. Il a été constaté dernièrement, lors de la mise en vente de l'immeuble, que certains éléments étaient dérogatoires à notre réglementation.

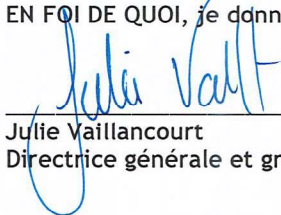
DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 25^E JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2022.


Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 heures et 17 heures, 25^e jour du mois de novembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 25^e jour du mois de novembre 2022.


Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière